

Pierre Lerat*

Technique, langue, traduction. Il y a sertissage et sertissage

Abstract

Little theoretical research has been published on LSP. The most useful approach is that of the ‘whole language’ applied to specialised discourse, an approach which only seems to be represented by Benveniste and Harris. How can a French predicative word such as *sertissage* be applied in a non-lexicographical approach ? It is suggested to compare the uses of this word in French and its conditional equivalents in other languages (de., en., es., it.), thereby bringing out a conflict between the ‘cultural stereotype’ and the ‘technical stereotype’, and also between national culture and international culture.

Keywords

LSP, predication, linguistics, discourse, translation, genesis

1. Introduction

Il existe des « cosses en aluminium pour le sertissage des câbles électriques à âme en aluminium utilisés à bord des aéronefs » (ISO 1965 : 1973). Les bijoutiers parlent du sertissage des pierres précieuses, et nous voici dans une autre culture professionnelle. Dans quelle mesure le linguiste est-il concerné par un vocabulaire aussi spécialisé ?

Au titre de la linguistique, tout simplement. Linguistique interne, d’abord : *sertir* a pour dérivés *serti* comme nom, *sertissable*, *sertissage*, *sertissement*, *sertisseur*, *sertisseuse*, *sertissoir*, *sertissure*. Linguistique externe également : non pas diachronique, car l’étude des changements est rarement possible en dehors de la phonétique, mais historique, puisque des témoignages existent (voir notamment le TLF : 1992).

En deuxième lieu, il importe d’avoir une théorie linguistique qui donne leur juste place aux langues spécialisées. Celle qui est présentée ici vient de la philosophie du langage, via Benveniste en Europe et Harris aux États-Unis.

Enfin, et l’enjeu est d’importance dans un monde où se développe la globalisation linguistique, il convient d’appliquer cette théorie à la traduction spécialisée.

2. Une théorie pour les langues spécialisées

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, la linguistique reste principalement historique et ne s’intéresse ni à la philosophie du langage renouvelée par Frege ni à l’entrée dans la mémoire collective de vocabulaires techniques. C’est le moment où les ingénieurs et industriels américains commencent à se doter d’une lexicographie spécialisée commune, qui deviendra terminologie avec l’internationalisation du marché en Europe, mais qui d’entre eux connaît Frege ?

2.1. Frege

Frege ne distingue pas proposition logique et phrase simple, mais sa conception de la proposition est utilisable en linguistique pour rendre compte de l’organisation de l’information dans le dis-

* Pierre Lerat
Professeur des Universités honoraire
Université Paris 13-Villetaneuse
France
pierre.lerat@wanadoo.fr

cours. Certains, comme Reichenbach (1947), ont cédé à un « parallélisme logico-grammatical » qui a été dénoncé à juste titre. En fait, c'est la sémantique qui est bénéficiaire : sémantique de la référence et sémantique de l'énoncé. La première est un acquis, du moins en sémiotique : la tripartition entre signe, sens et référence (« *Zeichen, Sinn und Bedeutung* », Frege 1892 : 28). Elle se heurte à forte partie : la conception saussurienne du signe linguistique (bien synthétisée par Depecker dans son livre de 2009). La seconde se heurte à une tradition très ancienne : le couple du sujet et du prédicat.

À ce propos, Imbert, dans la préface de son édition en français des écrits de Frege les plus susceptibles d'intéresser un philosophe (Frege 1971 : 37), tire de l'article de 1892 « Fonction et concept » une observation stimulante pour les linguistes : « la structure sujet prédicat, liée aux nécessités de l'émission et de la réception d'un message, dans un médium linéaire, ne relève pas de la logique ». On s'accordait depuis l'Antiquité sur l'idée que dans la phrase simple « les deux parties en lesquelles l'expression est analysée (...) ne sont pas du même genre » (Frege 1971 : 84), ces deux parties étant un sujet en premier puis un prédicat énoncé à propos du sujet. De fait, les Grecs parlaient une langue où le sujet était en tête de phrase, et la conjugaison du verbe en dépendait, donc syntaxiquement l'analyse est indiscutablement correcte. En revanche, si l'on veut comprendre non pas l'ordre des mots (variable d'une langue à une autre) mais l'organisation du contenu du message, il faut considérer en priorité ce qui est affirmé. Pour Frege, un prédicat n'est pas un apport à propos d'un support, mais le cœur de la proposition logique : une fonction au sens mathématique, par laquelle sont mis en relation des arguments (représentés dans une langue par un sujet et des objets). C'est bien la fonction qui est le moteur de la prédication : « de la fonction prise séparément, on dira qu'elle est incomplète, ayant besoin d'autre chose, ou encore insaturée. Les deux parties en lesquelles l'expression est analysée, le signe de l'argument et l'expression de la fonction, ne sont pas du même genre. L'argument est un tout fermé sur soi, ce que n'est nullement la fonction » (Frege 1971 : 84).

2.2. Benveniste

Benveniste a été l'un des premiers linguistes à distinguer nettement dans la « fonction » ce qui est grammatical et ce qui est logique. Il a analysé le rôle du verbe, qui est le mot prédicatif par excellence (les autres, porteurs de prédictions d'ordre supérieur, étant les adjectifs qualificatifs, les adverbes, les nominalisations, les noms de relations tels que *père de*, les prépositions telles que *avec* et diverses conjonctions). Il s'en est tenu au cas de la proposition assertive, qui est supposée vraie. Il y a une belle naïveté de logicien à considérer, comme Frege, que le sens d'une phrase est sa valeur de vérité, mais ce qui fragilise une sémantique vériconditionnelle est en fait une force dans le monde des techniques, où « tout ce à quoi on réfère doit exister » (Searle 1972 : 121), sans restrictions, car la question du rapport au vrai est résolue par le consensus des experts. C'est ce présupposé qui rend acceptable a priori toute définition vraiment technique : le sertissage des pierres précieuses est nécessairement ce qu'en savent et disent les bijoutiers-joailliers. Voici comment Benveniste échappe à l'écueil du parallélisme logico-grammatical. Pour lui, « au sein de l'énoncé assertif, la fonction verbale est double : fonction cohésive, qui est d'organiser en une structure complète les éléments de l'énoncé ; fonction assertive, consistant à doter l'énoncé d'un prédicat de réalité » (1966 : 154).

Une question qui a fait couler beaucoup d'encre est celle de la « proposition en raccourci », source des composés selon Darmesteter (1874 : 5). C'est évidemment insoutenable si l'on raisonne en termes de « proposition grammaticale », et non pas de proposition logique. Dans ce dernier cas, on peut juger correcte la thèse de Benveniste, qui trouve des arguments convaincants dans des langues diverses. Cette thèse est que, dans la formation d'une partie des noms composés, « la prédication est mise en suspens » (1974 : 161). Par exemple, en latin *signifer*, « qui porte l'enseigne », conjoint la dénomination d'entité référentielle *signum*, « enseigne », et la racine prédicative *fer*, « porter » (*ibid.* : 151). La même analyse vaut pour l'anglais *shoe maker*, « qui fait des chaussures », pour le grec *despotès*, « chef de maison », où « être chef n'est pas un prédicat

autonome, il exige un argument pour se compléter » (*ibid.* : 150). Dans le type polylexical de *salle à manger*, la préposition interne aurait une « fonction prédicative » de joncteur (*ibid.* : 175). C'est le cas de *sertissage à griffes*, *sertissage à grains* et *sertissage clos*, si l'on suit Benveniste (sinon, ce sont de simples cohyponymes descriptifs de *sertissage*).

C'est encore la prédication qui permet à Benveniste de rendre compte du phénomène de la dérivation lexicale. Certes, quand il écrit qu'un chroniqueur est celui qui « fait des chroniques » (Benveniste 1974 : 115), on peut considérer comme arbitraire le choix du verbe *faire* plutôt qu'écrire, rédiger ou *publier* ; il y a quelque chose de plus abstrait, mais de prédicatif, dans le suffixe du nom d'agent. Cette analyse a l'avantage d'être conforme à l'intuition, comme le montrent les définitions de dictionnaires : dire que le sertisseur est « spécialisé dans le sertissage » (*Petit Robert* 1986) n'est qu'une façon de dire qu'il sertit professionnellement, tout comme il y a le danseur « qui fait le métier de danseur » et le danseur « qui est en train de danser » (Benveniste 1974 : 116). Autres prédications en raccourci : *sertissage* (nominalisation de *sertir*), *sertisseuse* (« instrument pour sertir»), *sertissure* (« façon de sertir »). Et si l'analyse de *sertisseur* est correcte, elle vaut aussi pour en. *setter* et es. *engastador*.

2.3. Harris

La linguistique textuelle appliquée aux corpus de spécialités a fait découvrir à bon nombre de terminologues la dimension syntagmatique des discours professionnels. Elle a été matière à des observations recueillies sous des noms traditionnels (comme *phraséologie*) ou plus ou moins nouveaux (*collocation*, *fonction lexicale*, *figement* etc.). En revanche, elle n'a jamais posé la question de ce qui constitue le moteur du discours, si ce n'est chez Harris. Celui-ci a une théorie qui est difficilement applicable à une langue considérée globalement (« *whole language* » (1988 : viii), dit-il) et même à des discours publicitaires ou politiques comme ceux qui ont lancé la mode de l'analyse de discours dite « à la Harris », mais qui s'est révélée vraiment féconde avec la découverte du « *sublanguage* » de l'immunologie. L'utopie de la mise entre parenthèses de l'extralinguistique a été contestée par ses collaborateurs eux-mêmes, qui ont eu beau jeu de noter que l'univers de discours considéré lui était rendu accessible par son entourage familial, et lui-même a fini par reconnaître qu'ils avaient raison : « *the method applied here (...) may require knowledge from outside of the research articles, and even the science itself* » (Harris et al. 1989 : xv). Ce qui est remarquable, c'est que ce qu'il a observé pour une science est également applicable à toute technique, ainsi que l'a bien vu le philosophe Paul Mattick, qui a travaillé avec lui et d'autres sur le corpus d'immunologie : « *the sublanguage property is not unique to science, but is shared by other uses of language in (relatively) closed domains of information, such as law, technical manuals etc.* » (Mattick 2002 : 54).

Le cadre d'analyse est la prédication. Harris appelle *entité*, *argument*, *opérande* etc. ce qui est le nom d'une entité référentielle, et *relation*, *prédicat*, *opérateur*, *fonction* etc. le mot relationnel (prédicatif), par un abus de langage qui se retrouvera malheureusement chez plusieurs de ses disciples. Autre imprécision : alors que la prédication est porteuse d'information au sens le plus banal du mot (celui que retient Jakobson dans ses *Essais*), il se réclame de la théorie mathématique de l'information de Shannon et Weaver, sans autre conséquence qu'un attachement aux fréquences et aux probabilités (qui restent intuitives). La notion d'information n'en est pas moins centrale dans toute son œuvre, que ce soit sous l'angle de la distribution (qui est distinctive) ou sous celui des transformations (qui conservent l'information « objective »). « Il a toujours cherché à rendre compte de la structure d'une langue comme système de transmission de l'information évoluant à travers un processus continu d'institutionnalisation de l'usage » (Ryckman 1990 : 37).

2.4. L'information selon Harris

La récurrence du mot *information* jusque dans les derniers titres de livres de Harris appelle un commentaire global : il s'agit du sens établi par les combinaisons au fil du discours, « *step by*

step » (1988 : 76). Il y a en effet « *correspondence between word combination and information* » (*ibid.* : 40). Le sens d'un mot polysémique est actualisé par sa combinaison avec celui qui le suit, et réciproquement, par rétroaction au fil du discours : « *the required words are identified by what they in turn require* » (*ibid.* ; 14). Ainsi, pour rester au plus près de notre propos, le sens du mot prédicatif *sertissage* n'est clair que lorsqu'il est appliqué à une pierre précieuse, à des agents, des matériaux et des instruments, et c'est ce que les dictionnaires essaient de préciser. En contexte, l'information est le produit d'un jeu de contraintes : « *dependency relations, paraphrastic reductions and inequalities of likelihood* » (Friedman *et al.* 2002 : 223). La première contrainte résulte de la prédication : « *the dependence of words in a sentence on other words* » (même page). La deuxième est due à l'implicite entre initiés, et aussi à la limitation de la redondance. L'implicite tient une place importante dans la communication professionnelle ; ainsi, « *in the clinical language there is no loss of information if the noun patient and verb has is zeroed, as in fever* » (même page). De fait, médecins et infirmiers se font comprendre entre eux aussi bien en faisant l'économie de *patient* et même, le cas échéant, de *fever* : « il y a la même structure sous-jacente opérateur-argument » dans « *joints were painful, pain in joints, painful joints et joint pain* » (*ibid.* : 225). L'expression prédicative implicite est une simple copule : *to have/to be*. La troisième contrainte résulte largement de causes extralinguistiques ; si *sertissage* était un « terme de serrurier » du temps de Littré en même temps qu'un « terme de bijoutier », les technologies ont beaucoup changé depuis lors. La part de l'extralinguistique contraint à interpréter tout discours en fonction de ses conditions d'énonciation.

2.5. Sens in vitro et sens in vivo

Le fait que les séquences « les articulations étaient douloureuses », « douleur dans les articulations », « articulations douloureuses » et « douleur articulaire » disent la même chose à des médecins indique à la fois que les énoncés professionnels n'ont pas nécessairement une structure de phrase canonique et que le contenu informatif est l'interprétation d'une séquence. On comprend pourquoi Harris a tenu constamment à travailler sur des énoncés réels.

La question de la polysémie est l'une de celles qui divisent le plus les linguistes. In vitro, disons dans les dictionnaires, *sertissage* est polysémique. In vivo, disons dans un énoncé réel, il ne l'est pas. La différence que fait Harris entre d'une part *meaning* (ou *sense* : il ne fait pas de distinction) et d'autre part *information* est présentée comme étant celle entre contenu de mot et contenu de combinaison syntaxique ; autant dire qu'il y a d'un côté un sens in vitro (potentiel, virtuel, résumable dans un article de dictionnaire) et de l'autre un sens in vivo, où la polysémie a disparu.

Le cas des dénominations d'entités référentielles est clair : la polysémie de *chaton* (« petit chat » ou « tête d'une bague ») disparaît dès que le mot est contextualisé. Le cas des expressions prédicatives, comme *sertissage*, mérite un commentaire. Elles ont la réputation de se caractériser par du flou (voir Martin 1992 : 26 et 162, notamment). En fait, il n'y a qu'un petit noyau de sens commun, in vitro, entre les acceptions de *sertissage*, mais in vivo le sens est univoque selon le contexte dans un discours professionnel. Pour cette raison, les traducteurs gagnent plus à s'aider de mémoires de traduction (comportant des contextes et des références) qu'à faire confiance à des dictionnaires bilingues ou plurilingues.

2.6. Information et grammaire

La syntaxe de *sertir* se ressent de l'ancienneté du mot. Elle témoigne de ce phénomène banal mais auquel se heurtent les plus belles théories : « *a process of institutionalization of custom, of convenience, of what makes sense* » (Harris 1988 : 111). Le recours à la préposition *de* est réservé à un métier très ancien, la bijouterie, où l'on retrouve encore cet emploi atypique par rapport au français contemporain.

Ex. : « montre sertie de brillants » (Green 1960 dans le TLF)

L'ordre des mots autour du verbe varie avec la thématization : *sertir un diamant sur une bague* et *sertir une bague d'un diamant* diffèrent par la « linéarisation », non pour le contenu informatif. Il suffit de taper sous Google *sertissage bague* et *sertissage diamant* pour le constater.

Dans les emplois dits « technologiques » (mais le métier de bijoutier n'est-il pas technique, lui aussi ?), il est également possible de dire aussi bien, par exemple (voir Linguee), « sertir un manchon avec un câble » que « manchon pour sertissage sur câble ». On peut remarquer au passage que les prépositions introduisent respectivement, d'un point de vue grammatical, un complément de moyen et un complément de lieu, mais que cette différence est sans conséquence sur l'interprétation de l'opération, qui dans les deux cas serait en notation polonaise « sertir (manchon, câble) ».

2.7. Discours technique et discours non technique

Le continuum entre langue spécialisée et langue totale est conforme à l'intuition et à la pratique de la vulgarisation, mais la lexicographie introduit des discontinuités. Celles qui sont dues à des différences de sens ou de construction voisinent avec des rationalisations utilisant la rhétorique. Ainsi, il y a seulement des images usées (catachrèses) ou non (métaphores vives) exploitant un sens lexical bien établi dans les deux exemples suivants :

Ex. 1 : « Mistral emploie, sertit le terme de métier » (L. Daudet 1939 dans le TLF)

Ex. 2 : « Un cadre de mousse sertissait chaque pavé dans la cour » (Gautier 1983 dans le TLF)

Les fulgurances et les « écarts » étant à leur place dans la langue totale aussi bien que les emplois ordinaires ou spécialisés, il est normal qu'un dictionnaire de langue en mentionne s'il en a la place et si le destinataire ciblé est un « honnête homme » au sens de la préface du TLF, c'est-à-dire quelqu'un qui a beaucoup lu mais qui ne sait pas forcément identifier un matériau. Plus discutabile est l'indication *P. méton.* devant *montre sertie d'or* car les constructions multiples ne sont pas des artifices rhétoriques mais des faits de langue.

À quoi se reconnaît un discours technique ? À deux particularités : un domaine d'activité professionnelle et la mise en relation de dénominations d'entités référentielles pertinentes dans ce domaine. En quoi est-il différent d'un discours scientifique ? Par une visée plus utilitaire. Au demeurant, du « technolecte savant » (Messaoudi 2012) au « jargon d'entreprise » (de Vecchi 2002), le point commun est une évidence partagée au sein d'une communauté de compétence. L'utilitarisme de la technique est à l'origine d'une marginalisation culturelle si l'on n'y prend pas garde, car la sanction du réel n'est pas ce qu'il y a de plus gratifiant. C'est pourtant la technique qui est le moteur du développement, si l'on entend par *technique* « un ensemble de savoir-faire permettant la réalisation de projets dans des domaines divers » (Simondon 2008 : 269).

Les procédés de sertissage qui font l'objet de dépôts de brevets d'invention reflètent une particularité majeure des techniques : leur « genèse » (*ibid.* : 76) dans une continuité. Les serruriers de l'époque de Littré savaient « réunir une pièce de fer à une autre », et c'est toujours ce qui se passe dans la ferronnerie d'art. Les dinandiers travaillaient déjà d'autres matériaux, les chaudronniers aussi, et il est maintenant possible de sertir des pièces en matières plastiques, mais il s'agit toujours de « réunir une pièce à une autre » sans soudure. De même, le sertissage au sens de la bijouterie a permis la naissance, *mutatis mutandis*, d'une montée en gamme de l'horlogerie suisse en adaptant cette technique aux montres de luxe. L'opération consiste à « ajuster une pierre dans une noyure et refouler un mince anneau de matière sur la pierre pour la fixer solidement » (Russo 2013 : 195). La différence par rapport au serti clos des bijoutiers consiste à utiliser une noyure (un trou) dans une montre et non pas un chaton sur une bague.

3. Traduire les mots spécialisés

Un mot spécialisé, en lexicographie, est un mot qui a besoin d'éléments encyclopédiques dans sa définition. En ne spécifiant pas de domaine, le *Petit Robert* considère comme courant le mot *sertir*

au sens de la bijouterie, et très logiquement sa définition se limite à un stéréotype culturel : « encastrer (une pierre) dans la monture, dans le chaton ». Le TLF, en précisant que c'est un terme de joaillerie, s'oblige à plus de détail : « fixer une pierre précieuse dans un chaton ou une monture dont on rabat le bord autour de la pierre », au risque de définir un seul type de sertissage : le serti clos. Disons que la définition spécialisée décrit un stéréotype technique, et non pas un stéréotype culturel (celui qui se prête à la métaphorisation, représentation personnelle sur fond de représentation partagée socialement).

Cette dépendance de la culture (de masse ou spécialisée) rend utile le recours des traducteurs à des dictionnaires unilingues. Elle rend approximatif tout bilingue, à plus forte raison tout plurilingue. Les linguistes se méfient des traducteurs, qui sont dépendants de leurs donneurs d'ordres, et les traducteurs se méfient des linguistes, qui proposent du prêt à porter, y compris sous couvert de traduction automatique ou de traduction assistée. Un but du présent travail est de montrer aux uns et aux autres que l'on peut jusqu'à un certain point rendre plausibles des choix plutôt que d'autres, moyennant quelques précautions : se méfier de toute labellisation par une autorité (scientifique ou administrative), privilégier les professionnels reconnus, utiliser les mémoires de traduction avec l'esprit critique d'un philologue, interroger le Net sur des chaînes de caractères longues (« bague sertie » ne suffit pas : il peut s'agir de bagues de canalisations).

Voici les deux « paradigmes dérivationnels » au sens de Guilbert (1975 : 176), c'est-à-dire « la série des réalisations syntaxiques d'un même noyau sémantique » dans la langue source. Les sources documentaires sont référencées par les abréviations signalées dans la partie « corpus » en fin d'article, et les langues cibles sont l'allemand (de.), l'anglais (en.), l'espagnol (es.) et l'italien (it.). Les équivalences proposées sont conditionnelles en ce sens qu'elles sont valables dans des combinaisons de mots, et non pas mot à mot.

3.1. Joaillerie

Joaillerie est une indication de « domaine » au sens de la lexicographie. C'est une approximation grossière, mais compatible avec plusieurs approches. En termes de logique, c'est un univers de discours au sens de « *everything that we speak about in a certain context* » (Allwood *et al.* 1980 : 62). En termes de catégories socio-professionnelles, c'est un profil de compétences.

sertir : « Opération par laquelle le sertisseur, ouvrier spécialisé, fixe les pierres sur une monture métallique » (Rotbi et Briguei 2014 : 325)

fr. *sertir une pierre précieuse* / de. *einen Edelstein fassen* (IATE) / en. *to set a precious stone* (IATE) / es. *engastar una piedra preciosa* (IATE) / it. *incastonare una pietra preziosa* (IATE)

sertissage (de pierre) : « Opération par laquelle on sertit une pierre » (*Petit Robert*)

fr. *sertissage d'une pierre précieuse* / de. *Fassung von einem Edelstein* (juwelo.de) / en. *gem-setting* (L) / es. *engaste de una piedra preciosa* (IATE) / it. *incastonatura di una pietra preziosa* (IATE), *montaggio di una pietra* (L)

serti à griffes : « Il consiste à maintenir la pierre à l'aide de griffes » (gemmantia.com)

fr. *sertissage à griffes* (GDT) / de. *Krappenfassung* (L) / en. *claw setting* (TP, GDT), *prong setting* (TP) / es. *engaste con garras* (L), *engastado en garra* (gremiomadrid.org) / it. *incastonatura a griffe* (R)

serti à grains : « Il s'agit d'une bande de métal dans laquelle le sertisseur vient fixer les pierres, tout en conservant un filet de métal de chaque côté des brillants » (gemmantia.com)

de. *Körnerfassung* (L) / en. *bead setting* (L) / es. *engastado a granos* (gremiomadrid.org)

org) / it. *incastonatura a grani* (gemperles.it)

serti clos : « La pierre est complètement entourée de métal » (gemmantia.com)
de. *Kanalfassung* (L), *Einreiben* (L) / en. *box setting* (TP), *bezel setting* (L) / es.
engastado en calibrado (gremiomadrid.com) / it. *incastonatura a castone* (R)

sertisseur, sertisseuse : « Ouvrier spécialisé dans le sertissage » (*Petit Robert*)
de. *Edelsteinfasser(-in)* (IATE), *Schmucksteinfasser(-in)* (IATE) / en. *gem setter* (BTQ, IATE),
setter (TP) / es. *engastador* (oficiostradicionales.net.es) / it. *incastonatore, incastonatrice*
(IATE)

sertissoir : « Outil en acier trempé (...) qu'on introduit dans la sertissure pour la refouler sur
la pierre » (Fhs)
de. *Fassungsschliesser* (Fhs), *Steinsetzerstichel* (Fhs) / en. *jewel-setting tool* (Fhs) / es.
engastador (Fhs) / it. *macchina per incastonare le pietre* (it.kompass.com)

sertissure : « Manière dont une pierre précieuse est sertie » (*Petit Robert*)
de. *Fassung* (L) / en. *setting* (oxforddictionaries.com) / es. *engastadura* (chile.thesaver.co) /
it. *incastonatura* (L)

C'est délibérément que sont citées ci-dessus des sources variées (banques de données lexicales réputées « terminologiques » ou non, dictionnaires, sites professionnels et interprofessionnels, mémoires de traduction) : toutes sont représentatives d'usages vivants.

3.2. Technologie

Sous un intitulé de domaine très générique, « technologie », sont réunis ici des métiers divers reliés entre eux par l'histoire (de l'armurerie à la construction d'avions), et non pas par une diachronie au sens saussurien.

sertir : « Assujettir sans souduer » (*Petit Robert*)
fr. *sertir, connexion sertie, embout sertie* / de. *crimpen, krimpen, pressen* (L) ;
Krimpverbindung (IATE) ; *gequetschte Kabelverbindung* (IATE) / en. *to crimp* (TP,
GDT) ; *crimped connection* (IATE) ; *swaged terminal* (IATE) / es. *engastar* (IATE),
engarzar (IATE), *climpar* (L) ; *conexión engastada* (IATE) ; *terminal conectado*
(IATE) / it. *aggraffare* (IATE), *crimpare* (IATE) ; *conessione crimpata* (IATE) ;
morseto ribattuto (IATE)

sertissage : « Action de sertir (deux pièces métalliques) » (*Petit Robert*)
de. *Falzen* (IATE), *Einfalzen* (IATE), *Crimpen* (IATE) / en. *crimping* (TP et IATE),
swaging (TP et ISO) / es. *engaste* (IATE), *engastado* (IATE) / it. *aggraffatura*
(IATE), *crimpatura* (IATE)

sertissage de cartouche : « On ferme la cartouche (de chasse) par une rondelle
de carton sur laquelle on sertit modérément les bords de la douille » (*Vennin et
Chesneau 1914* dans le TLF)
de. *Faltverschluss der Schrotpatrone* (norbert.kraft.free.fr), *Krimp bei Patrone* (R)
/ en. *crimp for pistol cartridges* (reload-swiss.com), *cartridge crimping* (L) / es.
crimpado de cartucho (armas.es), *crimpado en cartuchos* (reload-swiss.com) / it.
orlatura cartucce (caccia-e-pesca), *crimpaggio delle cartucce* (reload-swiss.com)

sertisseuse, sertisseur : « Machine à sertir » (*Dictionnaire professionnel du BTP*,
editions-eyrolles.com)

de. *Verschliessmaschine* (IATE), *Bördelmaschine* (IATE, L), *Pressmaschine* (L) / en. *crimping tool* (TP), *crimper* (GDT), *crimping machine* (L), *crimping press* (L), *sealer* (TP, GDT), *seaming machine* (L) / es. *crimpadora* (L), *herramienta engarzadora* (IATE), *herramienta de prensado* (L), *alicate especial para crimpar* (L) / it. *chiuditrice* (IATE), *aggrafatrice* (IATE)

sertisseuse de boîtes : « Appareil servant à sertir les boîtes de conserves » (*Industr. conserves* dans le TLF)

fr. *sertisseuse*, *sertisseur*, *machine à sertir les boîtes de conserves* (IATE) / de. *Dosenverschliessenmaschine* (IATE), *Maschine zum Verschliessen von Konservenbuechsen* (IATE) / en. *can sealer* (TP, IATE), *can closer* (TP), *closing machine* (TP), *can sealing machine* (GDT), *can seaming machine* (IATE) / es. *engastadora de latas* (IATE), *cerradora de latas* (IATE), *máquina para cerrar las latas de conserva* (IATE) / it. *chiudiscatola* (IATE), *inscatolatrice* (IATE), *macchina per chiudere le scatole di conserva* (IATE)

Parmi les ressources les plus consultées par les traducteurs techniques pour toutes les langues de l'Union européenne, IATE est à la fois la plus déstabilisante (par la pléthore des « équivalents » accumulés) et la plus rassurante (on y voit que la périphrase explicative est une façon honorable et claire de désigner les objets techniques).

4. Schémas prédicatifs et groupes binaires

Il manque aux articles *sertir*, *sertissage*, *sertisseur* et *sertissure* du TLF une rubrique qui supposerait une documentation suffisante. C'est la rubrique *SYNT.*, qui est à base de statistique. On la rencontre là où les attestations dans la littérature sont nombreuses. C'est le cas pour l'entrée suivante, *sérum*, où l'on trouve « *Injecter un sérum ; le sérum immunise ; sérum antibiotique, anticharbonneux (...) antivenimeux* ». La longue liste des sérums ne fait qu'énumérer des cohyponymes, mais les deux premières séquences sont des schémas prédicatifs (plutôt qu'actanciels, car les circonstants sont aussi à prendre en compte) ; elles pourraient se trouver dans le livre collectif réalisé sur un corpus d'immunologie (Harris *et al.*). Les méthodologies ne sont pas les mêmes, mais les résultats se ressemblent. Comme finalement c'est l'expérience des langues qui doit être reflétée au plus près, la lexicographie bilingue spécialisée gagne à témoigner des schémas prédicatifs les plus caractéristiques. En langue source, la « lexiculture », c'est-à-dire la « culture en dépôt dans les mots » (Galisson et André 1998 : 7) est déjà problématique quand il s'agit de connaissances (à la fois techniques et lexicales) pointues, et en langue cible les exemples présentés ci-dessus montrent à quel point la traduction spécialisée est dépendante de la lexiculture de la cible. La lexicographie bilingue soucieuse de ce « prêt à porter » rédactionnel n'en est que plus appréciable. Voici, à titre d'exemple, des réussites en matière juridique.

Ex. 1 : français-tchèque

cession d'actions / intenter une action = *prěvod akcií / podat žalobu koho* (Larišova 2008)

Ex. 2 : français-italien

cession d'actions / intenter une action = *cessione d'azioni / intentare, promuovere una azione* (Tortora 1994)

Pour aboutir à des résultats dépassant la dimension paradigmatique des mots spécialisés, il y a au moins deux voies, à partir de méthodologies au demeurant très dissemblables. Chez Harris, le souci est théorique : « *making meaning partly a wordpair property rather than a word property* » (1988 : 108) ; d'où l'importance de la distribution, et aussi des transformations, car une phrase complexe est pour lui, du point de vue de l'information, « *a set of predications* » (p. 74), y compris de prédications en raccourci, à commencer par les nominalisations. Pour le recteur Imbs, fondateur du TLF, dans sa métalangue les « syntagmes » sont des objets statistiques établis sur la base de la coprésence fréquente de mots pleins » (voir Gorey *et al.*). Il s'agit d'« énoncés réduits » :

chaque « syntagme » se veut « représentatif d'un usage largement attesté et doit donc figurer sur les états de groupes binaires » (TLF, tome premier, 1971 : XLI). Imaginons ce que pourraient être les « groupes binaires » pertinents pour *sertissage* dans un dictionnaire recourant à une base documentaire plus soucieuse des usages professionnels : *bague de sertissage, fût de sertissage, manchon de sertissage, pince de sertissage, technique de sertissage, tête de sertissage, sertissage de bijoux, sertissage de boîtes, sertissage de câbles, sertissage de cosses* ... bref, un sac de mots !

La supériorité des schémas prédicatifs par rapport aux groupes binaires est d'abord un filtrage : on se limiterait aux chaînes de caractères commençant par un mot prédicatif (la nominalisation *sertissage de*, mais aussi le nom de relation *technique de*), les autres étant autant de dénominations polylexicales référentielles. En outre, un schéma prédicatif complet inclut tous les types de compléments et les ordonne dans la langue considérée, pour tenir compte du « *linear order among the coarguments* » (Harris 1988 : 13). Sertir, en joaillerie, ce n'est pas seulement sertir une pierre, c'est, comme le dit très bien la définition du *Petit Robert*, « Encastrer (une pierre) dans la monture, dans le chaton ».

Quelle est l'utilité de ce prêt à porter ? D'un point de vue descriptif, il a permis ci-dessus d'illustrer séparément les deux sens majeurs de *sertir* en français, ainsi que les traductions de ses schémas prédicatifs dans quelques langues, au vu de témoignages dignes de foi, y compris quand ils ne concordent pas. Il est clair qu'avec du temps et de l'organisation on peut recueillir toutes les informations utiles sur le Web à partir de chaînes de caractères un peu longues. Dans ces conditions, à quoi bon un dictionnaire spécialisé bien fait ? À gagner du temps. Or pour un traducteur « *time is money* ».

5. Conclusion

Il y a sertissage et sertissage, et la différence, en fin de compte, résulte de la spécificité de chaque tâche. Les tâches sont évolutives, les matériels aussi. C'est une constante de la « genèse » des objets techniques : « l'évolution d'un être technique reste à titre essentiel dans cet être » (Simondon 2008 : 20, n. 1). Les dénominations suivent ou, souvent, restent, en acquérant de nouvelles acceptions, en sorte que néologie et innovation ne sont pas à confondre. C'est ce qui arrive au cours du temps à *sertissage*, mot prédicatif et par conséquent de sens particulièrement malléable. En bas latin, *sertire* c'est « raccommoder », et cela oriente vers la broderie (durablement, selon le témoignage du TLF : « des motifs sertis et brodés ») et vers le travail du cuir. Viennent des temps où ce sont des épées qu'il faut orner, et alors la joaillerie est au service de la chevalerie, avant d'être un luxe de la bijouterie. Avec la ferronnerie, ce sont des pièces de métal qu'il faut solidariser, en attendant des assemblages plus sophistiqués, qui aboutissent provisoirement à éthernet. Ce qui est source de complexité, c'est que demeurent des techniques ancestrales, telles que le sertissage des robes de mariées au moyen de fils d'or, ou celui, très différent, des cartouches au moyen d'un sertissoir artisanal.

Les langues suivent comme elles peuvent, et elles peuvent beaucoup. La traduction met en évidence qu'en français le même mot, *sertissage*, est polysémique au sein même des techniques. Polysémique, d'une certaine façon, car par-delà une constante (l'idée de « fixer fermement ») il y a des différences dictées par le réel (concurrence avec la soudure, le collage, le rivetage etc.). D'une autre façon, on peut distinguer en français deux « noyaux sémantiques » à la façon de Guilbert (1975 : 176). Chaque « paradigme dérivationnel » correspond à un jeu d'équivalents distincts dans chacune des autres langues prises en compte ici. Avis de tempête pour les ontologies d'ingénieurs, qui supposent des conceptualisations unifiées.

Les traductions mettent en évidence des ressources des langues et des locuteurs.

- Un mot très polyvalent, comme en anglais *set* ou en allemand *fassen*, est susceptible d'exprimer une réalité très technique moyennant une combinaison lexicale prédicative
- Inversement, une communauté de travail peut cultiver l'emprunt ou le calque pour nom-

mer une opération de façon univoque ; c'est le cas des mots allemands, espagnols et italiens formés sur le radical emprunté *climp*

- C'est le milieu professionnel qui adopte ou qui rejette ; à ses débuts, l'Académie Française était sage de ne pas intervenir sur la langue technique
- Le traducteur, y compris officiel comme dans les instances de l'UE, peut toujours s'en tirer par des périphrases

Bibliographie

- Allwood, Jens, Andersson, Lars-Gunnar & Dahl, Östen 1980 : *Logic in Linguistics* (1973), New York, Cambridge: University Press.
- Benveniste, Émile 1974 : *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris : Gallimard.
- Benveniste, Émile 1966 : *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Paris : Gallimard.
- Darmesteter, Arsène 1972 : *Traité de la formation des noms composés de la langue française* (1874), Genève : Slatkine.
- Depecker, Loïc 2009 : *Comprendre Saussure*, Paris : Armand Colin.
- Friedman, Carol/ Kra, Pauline/ Rzketsky, Andrey 2002: Two biomedical sublanguages : A description based on the theories of Zellig Harris, *Journal of Biomedical Information* 35-4, 222-235. <http://www.sciencedirect.com>.
- Frege, Gottlob 1971 : *Ecrits logiques et philosophiques*, trad. C. Imbert, Paris: Seuil.
- Frege, Gottlob 1892 : Über Sinn und Bedeutung, *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik* 100, 25-50. <http://www.uni-konstanz.de/philosophie/files/frege.pdf>
- Galisson, Robert/André, Jean-Claude 1998 : *Dictionnaire de noms de marques courants. Essai de lexiculture ordinaire*, Paris : CNRS & Didier.
- Gorcy, Gérard/Martin, Robert/Maucourt, Jacques/Vienney, Roland 1970 : Le traitement des groupes binaires, *Cahiers de lexicologie* 17, 15-46.
- Guilbert, Louis 1975 : *La créativité lexicale*, Paris : Larousse.
- Harris, Zellig/Gottfried, Michael/Ryckman, Thomas/Mattick, Paul/Daladier, Anne/T.N. Harris/S. Harris 1989 : *The Form of Information in Science. Analysis of an Immunology Sublanguage*, Dordrecht/Boston/London: Kluwer.
- Harris, Zellig 1988 : *Language and Information*, New York: Columbia University Press ; trad. fr. A.H. Ibrahim/C. Martinot 2007 : *La langue et l'information*, Paris : Cellule de recherche en linguistique.
- Jakobson, Roman 1963 : *Essais de linguistique générale*, trad. N. Ruwet, Paris : Éditions de Minuit.
- Kleiber, Georges 1997 : Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ?, *Langages* 127, 9-37.
- Lerat, Pierre 2016 : *Langue et technique*, Paris : Hermann, coll. « Vertige de la langue ».
- Martin, Robert 1992 : *Pour une logique du sens* (1982), Paris : Presses Universitaires de France.
- Mattick, Paul 2002 : Some implications of Zellig Harris' work for the philosophy of science. In *The Legacy of Zellig Harris*, B. Nevin (ed.), vol. 1, chap. 2, 39-56.
- Messaoudi, Leila 2012 : Technolectes savants, technolectes ordinaires : quelles différences ?. In *Sur les technolectes*, L. Messaoudi (ed.), CNRST-URAC 54, Rabat Net Maroc, 39-46.
- Reichenbach, Hans 1947 : *Elements of Symbolic Logic*, New York: MacMillan.
- Ryckman, Thomas 1990 : De la structure d'une langue aux structures de l'information dans le discours et dans les sous-langages scientifiques, *Langages* 99, 21-38.
- Searle, John 1972 : *Les actes de langage* (1969), Paris : Hermann.
- de Vecchi, Dardo 2002 : *Vous avez dit jargon ?*, Paris : Eyrolles.

Corpus

- Fhs :Fédération de l'industrie horlogère suisse : *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie*. <http://www.fhs.ch>
- GDT : Office québécois de la langue française : *Grand dictionnaire terminologique*. <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>
- IATE : *InterActive Terminology for Europe*. <http://iate.europe.eu>
- Larišova, Markéta 2008 : *Francouzsko-český/česko-francousky právnícký slovník*, Plzeň, Aleš Čeněk.
- L : Linguee, moteur de recherche de traductions. <http://www.linguee.fr>

- Littre, Emile 1968 : *Dictionnaire de la langue française* (1877), Paris, Gallimard/Hachette, 7 tomes.
- Petit Robert 1986 = Le nouveau petit Robert, Dictionnaire de la langue française. Paris : Dictionnaires le Robert.
- R : Reverso Context. <http://www.context.reverso.net>
- Rey, Alain (ed.) 2004 : *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Rotbi, Nadia/Brigui, Fouad 2014 : Terminologie de la bijouterie traditionnelle et moderne marocaine (cas de la ville de Fès). In *Les technolèctes / langues spécialisées en contexte plurilingue*, L. Messaoudi/P. Lerat (eds.), CNRST-URAC 56, Rabat Net Maroc, 315-338
- Russo, Lorenza 2013 : « Le luxe du temps ». In *L'art de l'orfèvrerie*, C. Diglio & J. Altmanova (eds.), Paris, Hermann, coll. « Vertige de la langue », 185-203.
- TLF : *Trésor de la langue française*, CNRS, Paris, Gallimard, t. 15 (1992).
- TP : *Termium Plus*, Banque terminologique du gouvernement canadien. <http://www.btb.termiumplus.gc.ca>
- Tortora, Giovanni 1994 : *Dizionario giuridico . Dictionnaire juridique*, Milano, Giuffrè.